

## Appel de communications

La FEO et l'ADEO parrainent conjointement une conférence sous le thème de *L'enseignement et les médias sociaux*. La conférence sera axée sur l'utilisation et les répercussions des médias sociaux dans les secteurs de l'enseignement et de l'apprentissage, et plus particulièrement sur les sous-thèmes suivants :

- Les médias sociaux et l'engagement des élèves
- Les médias sociaux et l'apprentissage du personnel enseignant
- Les médias sociaux et les pratiques d'enseignement
- Les médias sociaux et l'équité
- Les médias sociaux et le système scolaire



Les personnes qui soumettent une proposition doivent aborder un ou plusieurs des sous-thèmes. Toutes les propositions doivent être soumises d'ici le **mardi 15 novembre 2011**. Nous enverrons un courriel confirmant la réception des propositions dans les 48 heures.

Nous inscrirons les propositions reçues après le **15 novembre** sur une liste d'attente. Elles seront ajoutées au programme de la conférence seulement s'il y a de l'espace. Les avis confirmant l'ajout au programme ne seront probablement pas envoyés avant la mi-décembre.

En partenariat, la FEO et l'ADEO ont organisé une conférence qui réunira diverses communautés, notamment les communautés professionnelles, de la recherche et de l'élaboration des politiques. Il ne s'agit pas d'une conférence typique. Bien que nous acceptions les textes arbitrés et les rapports de recherche, nous encourageons la soumission d'initiatives sur la formation du personnel enseignant et sur les politiques et pratiques liées au leadership en milieu scolaire, en lien avec les médias sociaux.

Les propositions peuvent être soumises sous deux formes : arbitrées ou non arbitrées.

- Les propositions arbitrées peuvent inclure des textes rédigés par un ou plusieurs auteurs.
- Les propositions non arbitrées peuvent inclure des présentations ou des textes non soumis à l'arbitrage.

Les séances de communication visent à donner un sommaire des résultats de recherche terminée ou en voie de réalisation afin de présenter une brève analyse des enjeux touchant les politiques et les pratiques ou les initiatives de formation pour le personnel enseignant qui se rapportent aux médias sociaux.

Les séances de présentation se veulent interactives. Les chercheuses et chercheurs, les spécialistes et les décideuses et décideurs y présentent un thème sans l'appui d'un texte écrit. Le but consiste à maximiser le dialogue sur les médias sociaux.

Voici quelques détails sur les diverses séances :

### 1. Séances de communication (50 minutes)

Les séances de communication visent à donner un sommaire des résultats de recherche terminée ou en voie de réalisation afin de présenter une brève analyse des enjeux touchant les politiques et les pratiques ou les initiatives de formation pour le personnel enseignant. Il importe de noter que vous disposerez d'une trentaine de minutes pour faire votre présentation qui sera suivie d'une période de discussion. (REMARQUE : Si nous recevons un grand nombre de présentations, nous nous verrons sans doute dans l'obligation de demander à deux personnes de faire leur présentation lors d'une séance. Aussi, chaque personne aura une vingtaine de minutes pour faire sa présentation qui sera suivie d'une discussion).

### 2. Séances de présentation (50 minutes)

Les séances de présentation se veulent interactives. Les chercheuses et chercheurs, les spécialistes et les décideuses et décideurs y présentent un thème touchant les médias sociaux sans l'appui d'un texte écrit. La proposition devrait inclure l'objectif, la justification et la description de la présentation et une note indiquant le type de rétroaction désirée de la part de l'auditoire.

## CRITÈRES

### TEXTES ARBITRÉS (y compris les textes de plusieurs auteurs)

Vous devez soumettre un résumé de 200 mots d'ici le **15 novembre 2011** à l'adresse [conference@otffeo.on.ca](mailto:conference@otffeo.on.ca). Nous enverrons un avis confirmant L'ACCEPTATION ou le REFUS de votre proposition au plus tard le **15 décembre 2011**. Tous les commentaires des évaluateurs vous seront transmis avant le **20 décembre 2011** afin de vous permettre de finaliser votre texte.

Le texte doit comprendre le plus grand nombre de points applicables ci-dessous :

- Objectif ou but de la recherche
- Perspectives ou cadre théorique
- Méthodes, techniques ou types d'approche
- Résultats, conclusions ou points de vue
- Importance par rapport au secteur de l'enseignement
- Lien avec le ou les thèmes

### Critères d'acceptation des textes arbitrés (documents de recherche, d'orientation ou de spécialistes)

- **Sujet** : Originalité, pertinence du choix du sujet, importance des enjeux, pertinence et applicabilité à un ou plusieurs thèmes de la conférence.
- **Contribution au secteur de l'enseignement** : Importance scientifique et pédagogique, articulation du cadre théorique et pratique, contribution au secteur de l'enseignement.
- **Analyse et interprétations** : Pertinence des conclusions ou du travail en cours, répercussions pour la recherche, la pratique et l'élaboration d'idées et de politiques; lien entre les conclusions et les résultats; capacité de généralisation ou utilité des résultats ou des concepts.
- **Occasions d'interaction** : Occasions d'interaction avec l'auditoire et échange de points de vue multiples.

La version définitive des textes arbitrés doit être soumise à l'adresse [conference@otffeo.on.ca](mailto:conference@otffeo.on.ca) au plus tard le **15 janvier 2012**. Sinon, nous considérerons le texte comme non arbitré.

### **TEXTES NON ARBITRÉS ET PRÉSENTATIONS**

Les propositions doivent inclure un résumé de 150 mots (excluant les références) et doivent être soumises d'ici le **15 novembre 2011** à l'adresse [conference@otffeo.on.ca](mailto:conference@otffeo.on.ca). Le résumé doit traiter du plus grand nombre de critères applicables ci-dessous :

- Objectif ou but de la recherche, de la politique ou de la pratique
- Points de vue ou cadre théorique
- Méthodes, techniques ou types d'approche
- Résultats, conclusions ou points de vue
- Importance par rapport au secteur de l'enseignement
- Lien avec le ou les thèmes

Nous enverrons un avis confirmant L'ACCEPTATION ou le REFUS au plus tard le **15 décembre 2011**.

Une version complète ou une présentation Power Point détaillée des présentations et des textes non arbitrés doit être soumise à l'adresse [conference@otffeo.on.ca](mailto:conference@otffeo.on.ca) d'ici le **15 janvier 2012**.

**Critères pour l'acceptation des propositions non arbitrées** (documents de recherche, de politique ou de spécialistes et séances de présentations).

- **Sujet** : Pertinence par rapport au thème de la conférence, importance du sujet.
- **Contribution au secteur de l'enseignement** : Importance pédagogique, pratique ou politique, cadre de travail et ampleur.
- **Description, analyse et discussion** : Cohérence, généralisabilité, répercussions et utilité pour la pratique, la recherche et la formulation de politiques, incluant les résultats actuels et les résultats escomptés.
- **Occasions d'interaction** : Occasions d'interaction avec l'auditoire et échange de points de vue multiples.

Nous informerons par courriel d'ici le **15 décembre 2011** toutes les personnes qui auront soumis une proposition de l'ACCEPTATION ou du REFUS de leur proposition. Les résultats de l'arbitrage seront disponibles à la mi-décembre. Un texte arbitré accepté dans le programme, mais refusé lors du processus d'arbitrage reste admissible comme texte non arbitré.

### **TEXTES ARBITRÉS ET NON ARBITRÉS QUI SERONT INCLUS DANS LE e-LIVRET (À PARAÎTRE)**

- Maximum de 6 000 mots, incluant les annexes, les références et les diagrammes
- Simple interligne, y compris dans les tableaux
- Polices : Arial, Helvetica, Times New Roman
- Taille de la police : 12 points
- Références indiquées dans le texte (p. ex., Simon, 1990) ainsi que par ordre alphabétique, par nom d'auteur, à la fin du texte.
- Formatage selon les normes de l'APA tout au long du texte [www.apastyle.apa.org](http://www.apastyle.apa.org)

**Vous devez soumettre un résumé de la longueur appropriée pour toutes les propositions.** Ces résumés doivent être envoyés avec la proposition d'ici le **15 janvier 2012**, à l'adresse [conference@otffeo.on.ca](mailto:conference@otffeo.on.ca).

Format du résumé :

**Nom :**

**Organisme :**

**Titre du texte :**

**Résumé :** 200 mots pour les textes arbitrés; 150 pour les textes non arbitrés et les présentations

**Description de la présentatrice ou du présentateur :** 50 mots

Le résumé servira pour la description des séances du programme de la conférence.

### **Dates importantes - 2011-2012**

Le 12 octobre 2011	Appel de communications
Le 15 octobre 2011	Ouverture - Inscription en ligne
Le 15 novembre 2011	Fermeture - Appel de communications
Le 15 décembre 2011	Avis d'acceptation ou de refus
Le 20 décembre 2011	Commentaires sur les textes arbitrés
Le 15 janvier 2012	Date d'échéance de soumission des textes arbitrés
Le 15 janvier 2012	Les présentatrices et les présentateurs doivent être inscrits
Le 15 janvier 2012	Date d'échéance de soumission des présentations et des textes non arbitrés
Le 20 janvier 2012	Programme du congrès et résumés affichés en ligne
Le 30 mars 2012	Affichage du e-livret en ligne